



LETTRE OUVERTE DU 21 FEVRIER 2015 DU CRD-MK A LA MEDIATRICE DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

TOGO : DEVOIR D'ETHIQUE ET IMPERATIF DE LA « PEACE BUILDING » !

Madame la Médiatrice de la République, Présidente du Haut Commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (HCRRUN) et de la Commission de réflexion sur les réformes politiques,

Le Collectif de Résurgence de la Diaspora (CRD)-Togo et le Mouvement KEKELI (MK) vous remercient de tout cœur pour votre sens républicain décliné à travers votre réponse référencée No 00005/15/MR du 17 février 2015 relative à votre saisine dans le cadre de l'impasse parlementaire actuelle sur les réformes constitutionnelles et institutionnelles prescrites par l'Accord Politique Global (APG) et conformément aux recommandations No 5 et 6 de la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR).

Certainement que les dispositions de l'article 7 de la loi No 2003-21 du 09 décembre 2003 portant statut et attributions du Médiateur de la République ne vous permettent pas d'intervenir dans le débat politique relatif aux réformes constitutionnelles et institutionnelles, et nous en prenons acte.

Par la présente, le Collectif de Résurgence de la Diaspora (CRD)-Togo et le Mouvement KEKELI (MK) vous saisissent en votre qualité de Présidente du Haut Commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (HCRRUN) sur le fondement du décret No 2014-103/PR modifiant le décret No 2013-040/PR avec pour mandat notamment de « *contribuer à l'instauration d'un climat social et politique apaisé nécessaire à la réconciliation et de lancer le dispositif d'indemnisation... »*. Par ailleurs notre saisine va également à la

CRD-TOGO

c/o Dr. Atsou Edem KWASI
49, Promenade de l'Europe
1203 Genève
info@crdtogo.org

MOUVEMENT KEKELI

Route de Kpalimé, Avé Maria
BP: 13.114
Lomé – TOGO
tmouvementkekeli@yahoo.fr

+41 76 378 02 77

+35 269 176 1217

+228 90 12 14 92

+1 514 557 88 21

Site: www.crdtogo.org

Postfinance (Suisse)

IBAN: CH70 0900 0000 1289 6484 8

BIC: POFCHBEXXX

Présidente de la Commission de réflexion sur les réformes politiques que vous êtes également.

L'absence de consensus républicain entre les acteurs politiques pour résoudre la double crise institutionnelle et de confiance que connaît notre pays d'une part, et d'autre part les derniers développements de l'actualité sociopolitique sur fond d'importante fracture sociale sont révélateurs d'un malaise national profond à voir la protestation dont ont fait montre les enfants et les jeunes collégiens le 17 février 2015 dans la plupart des villes du Togo et le rejet par la base syndicale de la Synergie des Travailleurs du Togo (STT) du relevé des conclusions des discussions du 20 février dernier avec le Gouvernement. Au surplus la manière dont se déroulent les activités de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) n'augurent rien de bon alors même que la non tenue des réformes politiques constituent manifestement un sujet de vive préoccupation pour l'écrasante majorité des Togolais tant sur le territoire national que dans la diaspora.

En effet, poursuivre le processus électoral de façon non consensuelle et sans les réformes constitutionnelles et institutionnelles actées bientôt neuf ans, c'est faire le choix obstiné de la violence politique et de la violation des droits de l'Homme dans le mépris total de toutes les recommandations pertinentes des différentes missions d'observation électorale de l'Union européenne - à l'instar de celle des dernières élections législatives du 25 juillet 2013 - et des instruments internationaux dont le Togo est partie. Tout indique actuellement que les indicateurs de la sécurité humaine sont au rouge dans notre pays. C'est pourquoi il nous paraît tout à fait pertinent et républicain de vous saisir de nouveau en vous rappelant la gravité de la situation dans laquelle se trouve notre héritage commun, le Togo, afin de prévenir en amont les convulsions politiques à même d'étendre à notre pays la carte des conflits et des sinistres en Afrique.

Le CRD-TOGO et le Mouvement KEKELI (MK), forts de leurs engagements respectifs pour la paix et le progrès de la démocratie au Togo, estiment que le référendum d'initiative populaire (RIP) sur les réformes constitutionnelles et institutionnelles - dont la campagne de collecte de signatures a démarré sur le territoire national depuis le 13 novembre 2014 - pourrait *in fine* permettre aux citoyens d'arbitrer utilement et pacifiquement l'épineuse question des réformes afin de donner la latitude à tous les acteurs politiques de concourir dans un cadre électoral apaisé et de préserver ainsi la paix sociale. Raison pour laquelle s'engager pour un vivre ensemble harmonieux constitue, à ce tournant particulier de notre histoire politique eu égard au fâcheux précédent électoral de 2005 grevé de crime contre

Adresses :

CRD-TOGO

c/o Dr. Atsou Edem KWASI
49, Promenade de l'Europe
1203 Genève
info@crdtogo.org

MOUVEMENT KEKELI

Route de Kpalimé, Avé Maria
BP: 13.114
Lomé – TOGO
tmouvementkekeli@yahoo.fr

Téléphones:

+41 76 378 02 77
+35 269 176 1217
+228 90 12 14 92
+1 514 557 88 21
Site: www.crdtogo.org

Banque:

Postfinance (Suisse)
IBAN: CH70 0900 0000 1289 6484 8
BIC: POFCHBEXXX

l'humanité, un impératif catégorique et un devoir d'éthique auxquels nul ne peut se soustraire et en l'occurrence vous Madame la Médiatrice de la République, Présidente du Haut Commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (HCRRUN) et de la Commission de réflexion sur les réformes politiques.

La sécurité humaine avec en toile de fond la paix sociale reste la finalité de toute Loi fondamentale et les réformes politiques dont s'agit sont l'unique voie à même d'atteindre cette finalité première du contrat républicain. La Déclaration du Millénaire des Nations unies ne fait-elle pas remarquer à juste titre que : « *Il n'y a pas de sécurité sans développement, il n'y a pas de développement sans sécurité, et il ne peut y avoir ni sécurité, ni développement si les droits de l'homme ne sont pas respectés* » ? Vouloir l'occulter sous le prétexte du respect de l'agenda constitutionnel déjà mis en difficulté relèverait d'une escroquerie politique fâcheuse à terme pour la Nation tout entière.

Le Collectif de Résurgence de la Diaspora (CRD)-Togo et le Mouvement KEKELI (MK) fort de ce qui précède, jugent indispensable votre intervention dans le débat politique sur les réformes politiques afin qu'un consensus républicain puisse être dégagé avant qu'il ne soit trop tard. Il s'agit pour le CRD-TOGO et le MK de s'inscrire plus que jamais au Togo dans la « Peace Building » [1] que dans la cynique duplicité de la « Peace Making » [2] telle qu'observée jusqu'à présent avec les recommandations de la CVJR dont les conclusions ont été remises depuis le 03 avril 2012 au Président sortant, Faure GNASSINGBE !

A ce titre, une prompte et vertueuse action courageuse de votre part pour faire entendre raison à la classe politique et au Chef de l'Etat en vue de permettre l'adoption rapide des dites réformes au parlement s'impose. A défaut, sur votre nom s'ajoutera une nouvelle controverse de plus devant le Souverain Peuple togolais !

Comptant sur votre judicieuse lecture de la situation sociopolitique actuelle de la Patrie et votre souci élevé des légitimes attentes de l'écrasante majorité des populations pour un Togo apaisé et réconcilié, nous vous prions d'agréer, Madame la Médiatrice de la République, Présidente du Haut Commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (HCRRUN) et de la Commission de réflexion sur les réformes politiques, nos Lumineuses Pensées.

Dr Edem Atsou KWASI

Monsieur Godwill NYONATOR

Coordinateur Général du CRD-TOGO

Coordinateur National du Mouvement KEKELI

Adresses :

CRD-TOGO

c/o Dr. Atsou Edem KWASI
49, Promenade de l'Europe
1203 Genève
info@crdtogo.org

MOUVEMENT KEKELI

Route de Kpalimé, Avé Maria
BP: 13.114
Lomé – TOGO
tmouvementkekeli@yahoo.fr

Téléphones:

+41 76 378 02 77
+35 269 176 1217
+228 90 12 14 92
+1 514 557 88 21
Site: www.crdtogo.org

Banque:

Postfinance (Suisse)
IBAN: CH70 0900 0000 1289 6484 8
BIC: POFCHBEXXX

Ampliations

Le Président de la République

Le Premier Ministre

Le Président de l'Assemblée nationale

La Cour constitutionnelle

Le Groupe des 5 :

Union Européenne

Ambassade de France

Ambassade d'Allemagne

Ambassade des Etats-Unis

PNUD

CEDEAO

Union Africaine

Références

1. La Peace Building (Établissement ou consolidation de la paix) se réfère aux mesures contenues dans l'agenda de la paix proposé par BOUTROS Boutros Ghali Secrétaire Général des Nations Unies de janvier 1992 à décembre 1996 destinées à transformer l'environnement politique, économique et social des pays afin d'éviter la récurrence des conflits

2. La Peace Making (rétablissement de la paix ou résolution des conflits) est un ensemble de moyens destinés à amener les belligérants à œuvrer pour une sortie de crise pacifique.

Adresses :

CRD-TOGO

c/o Dr. Atsou Edem KWASI
49, Promenade de l'Europe
1203 Genève
info@crdtogo.org

MOUVEMENT KEKELI

Route de Kpalimé, Avé Maria
BP: 13.114
Lomé – TOGO
tmouvementkekeli@yahoo.fr

Téléphones:

+41 76 378 02 77
+35 269 176 1217
+228 90 12 14 92
+1 514 557 88 21
Site: www.crdtogo.org

Banque:

Postfinance (Suisse)
IBAN: CH70 0900 0000 1289 6484 8
BIC: POFCHBEXXX